



Divorce calcul d'une dotte avec un avancement d'hoirie

Par **sophie**, le **29/01/2012** à **18:38**

Bonjour,

Aujourd'hui, je divorce je voudrai savoir comment on calcule le montant d'une dotte donnée en avancement d'hoirie pour la somme de 20 000F il y a 30ans.

Je vous remercie vivement pour votre réponse.

Sophie